

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 02-30/2026

Date de convocation : 17 avril 2026

Date d'affichage : 17 avril 2026

Objet : Affectation du résultat 2025 du budget principal M57

L'an deux mil vingt-six et le vingt-deux avril à 21 heures 00,
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jocelyn BOUVIER, Maire.

Présents : Jocelyn BOUVIER - Jérôme MALORON - Sandra TARDY - Michaël RUAZ - Sébastien RUAZ - Jérôme GUILLOUD - Pauline COLOMB - Séverine CAPOGNA - Gaëtan IDELON - Maeva PARMENTIER - Ghislaine BARTHELON

Absents, excusés : Carole MOTTUEL - Jean-Yves DUBAUT

Procurations : Néant

Ghislaine BARTHELON a été nommée secrétaire de séance.

Vu le CFU 2025 approuvé précédemment,
Constatant que le CFU présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2024	1068	Résultat de l'exercice 2025	Dont restes à réaliser 2025 - investissement	Chiffre à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Investissement	106 754,97 €		- 155 579,48 €	R : 0 €	- 48 824,51 €
Fonctionnement	217 036,59 €	10 951,08 €	103 553,25 €	D : 0 €	309 638,76 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'affecter le résultat de l'année 2025 du budget principal M57 comme suit :

Résultat en investissement	- 48 824,51 €
Affectation obligatoire du solde (001)	- 48 824,51 €
Besoin de financement de la section d'investissement	48 824,51 €
Résultat en fonctionnement	309 638,76 €
Affectation obligatoire en 1068 pour couvrir le besoin de financement	48 824,51 €
Affectation complémentaire en 1068 (pour équilibrer le budget en invest.)	52 511,22 €
Total affecté au 1068	101 335,73 €
Affectation en fonctionnement (002)	208 303,03 €

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 23 avril 2026

Le Maire

Jocelyn BOUVIER



Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le

ID : 026-212603195-20260422-D30_2026-DE

